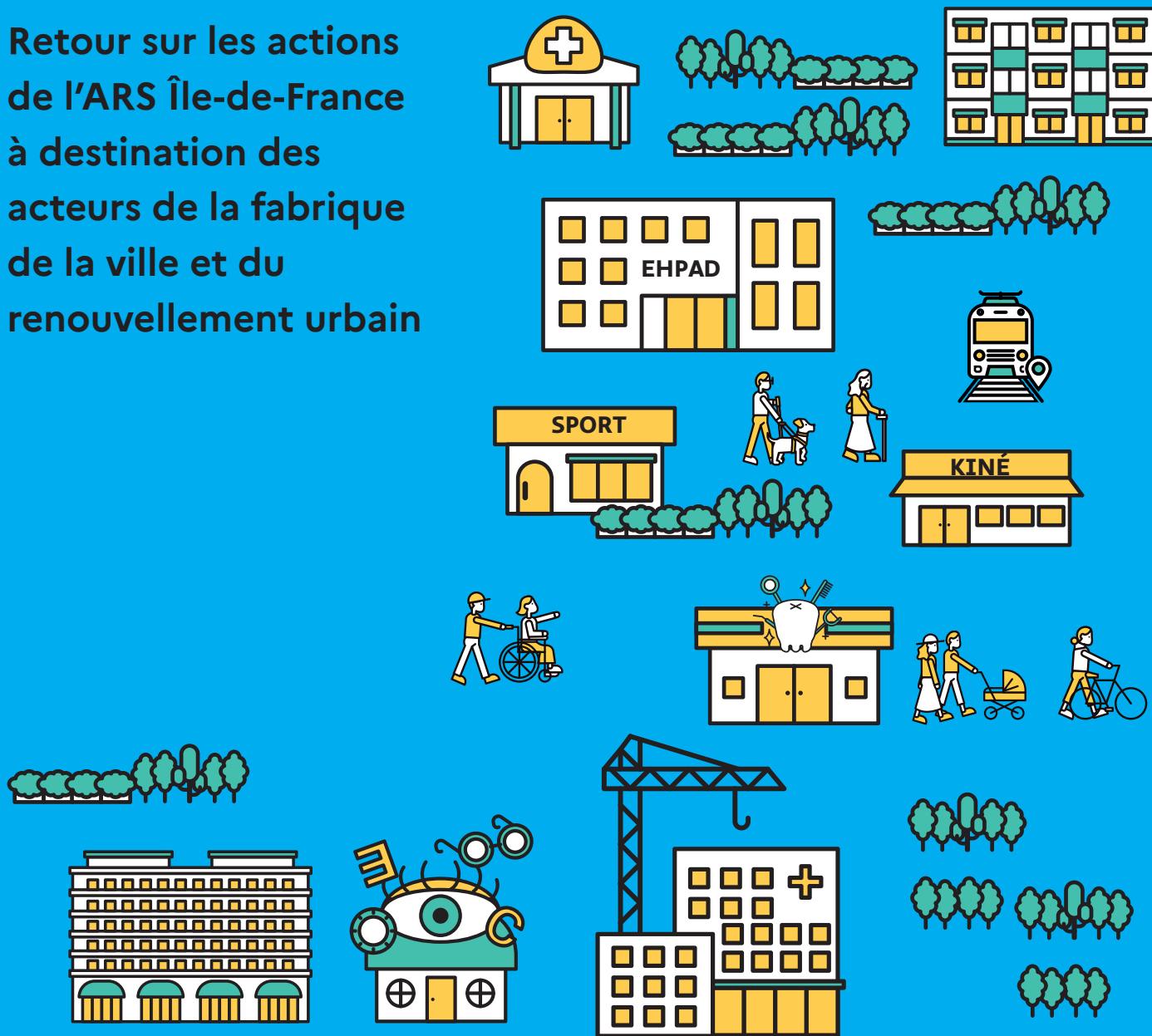


# URBANISME & SANTÉ : INTÉGRER LA SANTÉ DANS LES PROJETS URBAINS

Retour sur les actions  
de l'ARS Île-de-France  
à destination des  
acteurs de la fabrique  
de la ville et du  
renouvellement urbain



L'aménagement du territoire influence nos modes de vie, notre bien-être et notre santé. En Île-de-France, les inégalités de santé demeurent parmi les plus marquées d'Europe. Face à ce constat, l'Agence régionale de santé Île-de-France a fait de la santé urbaine un levier stratégique pour agir sur les déterminants de santé et réduire les écarts territoriaux, à destination des collectivités et des acteurs de la fabrique de la ville (ANRU, aménageurs, institutions).

Depuis la création de sa mission dédiée en 2017, l'ARS accompagne les transformations du Grand Paris et les dynamiques locales de renouvellement urbain, afin que chaque projet d'aménagement devienne un levier d'amélioration de la santé et de réduction des inégalités territoriales.

*Dr Luc GINOT  
Directeur de la Santé Publique  
de l'Agence régionale de santé Île-de-France*

# APPUI EN EXPERTISE AUPRÈS DES PORTEURS DE PROJETS

## Soutenir l'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS)

L'ARS Île-de-France met à disposition son expertise « Urbanisme Favorable à la Santé » pour accompagner les communes, EPCI et aménageurs à intégrer la santé dans leurs projets urbains, dès sa conception.

Cet appui se traduit par un accompagnement méthodologique et stratégique :

- Aide au diagnostic socio-sanitaire du territoire et à la prise en main des données,
- Formulation de recommandations opérationnelles,
- Soutien à la gouvernance des projets

L'objectif de l'Urbanisme Favorable à la Santé est d'utiliser les projets d'aménagement comme leviers structurels pour la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

A titre d'exemple, l'appui de l'ARS au dispositif Quartiers Inclusifs du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis pour la mise en place d'assistances à maîtrise d'ouvrage dans quatre quartiers en renouvellement urbain, visant à concevoir des cheminements et des parcours inclusifs et résilients.



*L'accompagnement de l'ARS Île-de-France nous a permis d'intégrer la santé comme une dimension à part entière du projet d'espace public, en abordant la question de l'inclusion sous l'angle du bien-être et de la qualité d'usage pour tous. »*

**Théo Petton**

Chef de pôle – pôle prévention et inclusion –  
direction de l'autonomie – CD93



# DÉVELOPPER LES EVALUATIONS D'IMPACT SUR LA SANTÉ (EIS)

L'Étude d'Impact sur la Santé (EIS) est un outil d'aide à la décision fondé sur une évaluation prospective et participative des effets d'un projet sur les déterminants physiques, mentaux et sociaux de la santé.

Sa robustesse repose sur le croisement de trois sources de connaissance :

1. Les données expérientielles issues des habitants et usagers,
2. Les données professionnelles mobilisées auprès des acteurs de terrain et des institutions locales,
3. La littérature scientifique permettant d'objectiver les liens entre aménagement, environnement et santé.

Cette approche intégrée favorise la co-construction entre maîtrise d'ouvrage, urbanistes, acteurs de santé et population, tout en renforçant la dimension préventive et équitable des politiques d'aménagement.

L'ARS Île-de-France accompagne et outille les porteurs de projets dans cette démarche, qu'ils soient des collectivités ou des aménageurs.

 Grâce à une articulation étroite entre l'équipe évaluatrice et la maîtrise d'ouvrage (Espaces Ferroviaires) à toutes les étapes clés, l'EIS a contribué à renforcer l'exemplarité du projet urbain en matière de santé, en allant au-delà des problématiques liées aux expositions environnementales ciblées initialement. L'EIS a permis d'identifier des populations plus vulnérables et de réfléchir collectivement aux moyens de rendre accessibles au plus grand nombre les services et équipements proposés

Fadia Karam -  
Directrice Générale - Espaces Ferroviaires



# PARTENARIATS STRUCTURANTS ET PLAIDOYER

La mission santé urbaine s'appuie sur un réseau de partenaires institutionnels et opérationnels qui permet d'ancrer durablement la santé dans les politiques d'aménagement.

## Des partenariats structurants

L'ARS Île-de-France a développé un partenariat stratégique avec l'ANRU qui permet d'intégrer la santé comme pilier des programmes de renouvellement urbain en Île-de-France. Depuis 2017, cette collaboration donne lieu à des outils communs, des diagnostics partagés et des collaborations opérationnelles innovantes, telles que dans le cadre de la démarche Quartiers Résilients.

Par ailleurs, un partenariat avec Grand Paris Aménagement permet de définir des référentiels communs sur l'immobilier de santé (centres de santé, établissements médico-sociaux, logements pour soignants).



*Chaque opération de renouvellement urbain est pour moi l'indispensable occasion de « faire santé » en infléchissant les mécanismes à l'œuvre dans ces quartiers qui sont, sur le plan sanitaire aussi, les plus vulnérables. Quartiers Résilients, programme dans lequel l'ARS Île-de-France s'est engagée en 2023, c'est à la fois l'apport de notre expertise, et aussi de premières opérations conjointes concrètes : une étude urbaine à Grigny et un dispositif d'accompagnement du relogement en santé mentale à Valenton.*

**Denis Robin –**  
Directeur Général de  
Agence régionale de santé Île-de-France



## Un plaidoyer institutionnel

En matière de planification urbaine, l'ARS Île-de-France participe sur son champ de compétences à l'élaboration des documents de planification régionaux : schéma directeur de la Région Île-de-France environnemental (SDRIF-e), schéma régional de l'habitat et de l'hébergement (SRHH), Plan de mobilité IDF, et partage des travaux avec les services déconcentrés de l'Etat pour la montée en compétences et la fluidification des procédures.

En matière d'aménagement, l'ARS est membre de la commission régionale des EcoQuartiers et peut être sollicitée à ce titre pour les EcoProjets. L'ARS porte plus spécifiquement la thématique de l'inclusion des publics vulnérables dans les espaces publics, qui donne lieu à la parution d'un référentiel élaboré conjointement avec la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Aménagement et des Transports (DRIEAT) fin 2025.



# RESSOURCES ET FORMATION

**Au-delà de l'appui direct aux projets, l'ARS développe une politique de montée en compétences et de ressources partagées.**

Cette mission d'animation régionale est confiée à Ekopolis – centre francilien de ressources pour la construction et l'aménagement durables – et co-financée avec la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports (DRIEAT), de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie Île-de-France (ADEME IDF) et de la Métropole du Grand Paris.

Dans l'objectif de renforcer la culture commune entre acteurs de la fabrique urbaine et acteurs de santé, une journée francilienne est organisée chaque année et rassemble 200 participants. Ekopolis propose également une offre de formation dédiée à l'urbanisme favorable à la santé et peut être sollicité pour un accompagnement territorial.



Plus d'informations sur  
**iledefrance.ars.sante.fr**

